

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2020

Le dix-huit janvier deux mil vingt, le Conseil Municipal de TIGEAUX, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle POIRSON, Maire.

Convocation du 14/01/2020.

Avant que ne commence la séance du Conseil municipal, Madame le Maire présente à tous les Tigéens ses meilleurs vœux pour la nouvelle année : santé bonheur et réussite.

Étaient présents : Francis POISSON, Alain LEGRAND, Adjoint, Marie-Thérèse LIZOT, Fabien RIGAUX, Pamela SANCHEZ Conseillers municipaux.

Absents : Joël TOURTE qui avait donné pouvoir à Francis POISSON, Michel GONCALVES, Virginie JARRIN, Aurélie MOYSAN, Michel PERRIN.

**Secrétaire de séance** : Francis POISSON.

Le procès-verbal du conseil municipal du 17 décembre 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Secrétaire de séance : Francis POISSON

### Ordre du jour :

Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie

- Statuts
- CLECT
- Délégués dans les Commissions
- Informations
  - Statuts COVALTRI
  - Convention pour eaux pluviales

Finances

- Acceptation de crédits
- Information

Questions diverses.

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE

Madame POIRSON rappelle que depuis le 1<sup>er</sup> janvier les 19 Communes de la Communauté de Communes du Pays Créçois se sont séparées. 3 sont parties vers le Val d'Europe, 4 sont parties vers l'Agglomération de Meaux et les 12 autres Communes dont TIGEAUX ont fusionné avec la Communauté d'Agglomération Coulommiers Pays de Brie.

#### ❖ **ADOPTION DES STATUTS DE LA CACPB**

*Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés adopte la modification des statuts de la CACPB à l'article 5-3-6 « Création, aménagement et entretien de la voirie ».*

#### ❖ **CLECT : COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES**

*Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés désigne pour siéger au sein de la CLECT de la CACPB :*

- *Danielle POIRSON en tant que titulaire,*
- *Francis POISSON en tant que suppléant.*

#### ❖ **DELEGUES DANS LES COMMISSIONS DE LA CACPB**

Une délibération n'est pas requise. Seuls les délégués titulaires ou suppléants peuvent être désignés.

Ainsi le conseil municipal désigne-t-il :

- A la Commission Assainissement et eau potable :
  - Danielle POIRSON en tant que titulaire,
  - Francis POISSON en tant que suppléant.
- A la Commission de travail portant sur le retrait des 7 communes du Pays Créçois
  - Danielle POIRSON en tant que titulaire,
  - Francis POISSON en tant que suppléant.
- A la Commission GEMAPI
  - Francis POISSON en tant que titulaire,
  - Danielle POIRSON en tant que suppléante.

## FINANCES

### ❖ ACCEPTATION DE CREDITS

*Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte le chèque de Monsieur LIEVIN d'un montant de 232.41€ pour la location des parcelles A52 et A510.*

### ❖ INFORMATION

En accord avec Madame CHEMINEAU, Trésorière de MAGNY-LE-HONGRE, Danielle POIRSON informe le Conseil qu'elle a établi un certificat administratif pour inscrire les écritures suivantes correspondant à un versement erroné de la DRFIP. (Une décision modificative n'était pas requise).

Compte 020 : - 19 630€

Compte 1323 : + 19 630 €

## QUESTIONS DIVERSES

### ❖ Fêtes de fin d'année

Les fêtes de fin d'année se sont bien passées.

Plus de 80 personnes ont applaudi la troupe des Louloupheques lors de la fête des enfants. Dans le cadre du thème de la représentation théâtrale, les petits artistes ont offert des roses aux mamans. Le Père Noël a distribué une soixantaine de jouets. La soirée des « anciens jeunes » a accueilli 33 personnes. Le 11 janvier, pour la cérémonie des vœux, 87 personnes ont partagé les traditionnelles galettes en présence de nombreux Elus de la CACPB et de Monsieur le Député Christian JACOB.

### ❖ Choucroute

La soirée aura lieu le samedi 29 février.

### ❖ Travaux

Francis POISSON informe le Conseil que les travaux de voirie vont être réalisés

- Rue de la Forêt :
  - Avaloir des pluviales en bas de la rue,
  - Réfection de canalisation des pluviales à l'intersection avec la rue de Bréhal,
  - Aménagement sécuritaire du virage dans la forêt,
- Rue de Villeneuve le Comte : aménagement du trottoir côté impair.

Alain LEGRAND rappelle au Conseil que la barrière de sécurité au lavoir a été réparée.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est close à 10h40.